

SCRUTIN ÉLECTIONS MSA 2020

COLLÈGE 1

**Candidatures soutenues par
la Confédération paysanne de l'Ardèche**



*Confédération paysanne
de l'Ardèche*

Du 20 au 31 janvier 2020, vous élirez par correspondance ou par vote électronique vos délégués cantonaux à la MSA. Avec la Confédération paysanne vous faites le choix d'une équipe à vos côtés, à votre écoute.

Votons Confédération paysanne, c'est utile !

LES COTISATIONS NE SONT PAS DES CHARGES

- Elles sont une partie de notre revenu que nous consacrons à NOTRE protection sociale.
- Et NOTRE protection sociale n'est pas une variable d'ajustement en temps de crise.

REVENUS

- Exiger un revenu pour tous les paysan·nes c'est exiger les moyens de financer cette protection sociale.

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION SOCIALE

- Défendons la solidarité !
- Ne laissons pas mourir notre protection sociale en la laissant aux mains de ceux qui veulent la privatiser !
- Notre protection sociale finance la maladie, les accidents, la famille et la retraite : quatre grands points cardinaux des prestations auxquelles nous devons avoir droit en INTÉGRALITÉ !

Nous voulons une MSA de proximité et à l'écoute

- Le regroupement des caisses départementales en installant un nouveau mode de gestion dématérialisé a perturbé la relation avec les adhérent·es. (anonymat, perte de relations humaines...).
- Mal préparée et mal expliquée cette « réforme » pénalise encore plus les adhérent·es qui ne sont pas connectés ou qui maîtrisent mal ou peu l'outil informatique.
- Là où la MSA devrait être une structure bienveillante et protectrice, elle devient en plus d'un collecteur de cotisations froid et cynique, un mur informatique déshumanisé.
- La MSA doit accompagner les paysan·nes dans les périodes difficiles (aléas climatiques ou économiques).
- La MSA souhaite devenir un acteur social du monde rural. Nous validons cette orientation tout en réaffirmant que c'est la qualité de ses services et la qualité de ses relations avec ses adhérents qui seront le meilleur gage de sa pérennité.
- La MSA développe une action de prévention qui doit se poursuivre notamment en direction des paysans et paysannes.
- Les services à la personne dispensés à travers les associations spécifiques rattachées à la MSA et en direction du monde rural sont à développer en partenariat avec les collectivités territoriales.
- Notre protection sociale a un coût. Ce coût doit être pris en compte dans notre prix de revient.
- Donc nos revenus doivent être soutenus par une réelle politique économique, sociale et environnementale en faveur de la transition agricole.

CE QUI A ÉTÉ ACQUIS

Aide au répit, pour souffler, en cas de crise

CE QUE NOUS PORTERONS

Egalité homme-femme (statut, retraite...), des vraies maisons sociales de proximité, sur le territoire avec des humains qui nous accueillent, la revalorisation des retraites agricoles à 1 000 € minimum, des solutions pour la dépendance des personnes âgées.

17 cantons ardechois = 17 candidat(e)s !

Canton de :	Candidat(e) Titulaire	Canton de :	Candidat(e) Titulaire
ANNONAY - 1	Maud DAMIRON, Saint Cyr	PRIVAS	Christophe MONTEUX, Pranles
ANNONAY - 2	Vincent PERRIER, Vernosc les Annonay	SARRAS	Simon ROCHE, Charnas
AUBENAS - 1	Emmanuel FAYARD, Antraigues sur Volane	BERG-HELVIE	Carole POUZARD, Aubignas
AUBENAS - 2	Pierre-Yves MARET, Saint Michel de Boulogne	HAUTE ARDECHE	Lynda BOUET, Barnas
BOURG SAINT ANDEOL	Hélène THIBON, Saint Marcel d'Ardèche	TOURNON SUR RHÔNE	Régis GONNET, Glun
HAUT EYRIEUX	Jérôme DEBARD, Arcens	VALLON PONT D'ARC	Claire TEXIER, Laurac en Vivarais
GUILHERAND-GRANGES	Christian ROUSSET, Chateaubourg	CEVENNES ARDECHOISES	Cendrine TAINÉ, Beaumont
HAUT VIVARAIS	Charles REDON, Saint Prix	RHÔNE EYRIEUX	Olivier KELLER, Saint Jean Chambre
LE POUZIN	Firmin BRIVET-NAUDOT, Rompon		